

Rapport d'activité 2024

Sommaire

Message du Conseiller d'État Thierry Apothéloz	3
Message du président de la Fegems Nicolas Walder	4
Message du secrétaire général de la Fegems Florian Erard.....	5
Les activités 2024 en quatre axes stratégiques	6
La Fegems en chiffres-clés	13
La Fegems en personnes.....	14
Les comptes 2024	16

MESSAGE DU CONSEILLER D'ÉTAT

Une dynamique de concertation

En 2024, la Fegems a poursuivi ses efforts en faveur de la prise en charge des personnes âgées et du renforcement du rôle des établissements médico-sociaux (EMS) dans le cadre de la politique cantonale des seniors. Les visites menées tout au long de l'année dans ces établissements ont permis de mieux cerner les réalités du terrain et les défis auxquels sont confrontés les professionnels du secteur.

Ces échanges ont confirmé l'importance des EMS et des foyers de jour dans l'accompagnement quotidien des personnes âgées, et souligné leur contribution concrète à la mise en œuvre de la politique cantonale de la vieillesse.

En tant que Fédération regroupant 40 EMS et 8 foyers de jour/nuit, la Fegems joue un rôle de coordination et de représentation important. Elle entretient un dialogue régulier avec les autorités cantonales et les autres partenaires du secteur, dans un esprit de collaboration. Le lancement de la Commission consultative en matière d'établissements médico-sociaux (CCEMS) 2024 a marqué une étape importante en ce sens, en instaurant un espace d'échange structuré entre toutes les parties prenantes du secteur des EMS pour mieux identifier les enjeux communs et construire des réponses partagées.

Les faitières, dont la Fegems, contribuent activement à cette dynamique de concertation. Leur implication est précieuse pour adapter les politiques publiques aux besoins croissants d'une population vieillissante, en tenant compte des réalités des institutions et des personnes qu'elles accompagnent.

La Fegems continue ainsi de soutenir ses membres, de favoriser les échanges de pratiques et de représenter la voix de ses membres. Ces démarches s'inscrivent pleinement dans notre ambition collective de construire une politique des seniors qui réponde, avec pragmatisme et humanité, aux enjeux présents et à venir.

Je profite de ces quelques lignes pour féliciter et remercier l'ensemble des personnels soignant, socio-hôtelier, d'animation, d'administration et de direction qui contribuent quotidiennement au bien-être de nos aînés de manière bienveillante et avec un engagement exemplaire.

Thierry Apothéloz

Conseiller d'État chargé du Département de la cohésion sociale

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Un secteur essentiel dans l'accompagnement des seniors

« Les EMS de Genève : 5000 résident·es, 5000 emplois, 3ème employeur du canton – extraordinaires chaque jour ». La Fegems peut être fière d'avoir initié une première démarche de mise en valeur de l'ensemble du secteur des EMS, à l'aide de simples faits et chiffres.

Outre les missions et les prestations qu'elle s'engage à accomplir pour ses membres, la Fegems a mis l'accent, en 2024, sur la promotion d'un secteur important sinon essentiel dans l'accompagnement des seniors à Genève. En étroite collaboration avec l'Association genevoise des EMS (Agems) et l'établissement public autonome de la Maison de Vessy, la Fédération a réuni 120 participant·es membres de conseils, directions et cadres pour deux forums « stratégiques et imaginatoires ». Toutes et tous ont démontré leur grand engagement pour le secteur. La démarche a également été soutenue par le Canton, en la personne du Conseiller d'État Thierry Apothéloz qui s'est adressé à l'audience via une vidéo produite à l'occasion du premier forum.

La démarche vise à valoriser l'accompagnement des seniors au sein de structures trop souvent mal considérées, à mobiliser et fédérer les actrices et acteurs de ce secteur, trop souvent invisibles, voire peu conscientes de l'importance et de la qualité du travail fourni au quotidien. Par cette initiative, nous voulons rappeler que le secteur des EMS peut être convaincu de ses forces et de son potentiel, avec ses 5'000 emplois et plus de 35 professions actives au sein des établissements. Sans oublier les quelque 5'000 résident·es et autant de proches, si ce n'est plus. Cette richesse doit inviter les institutions à envisager avec optimisme les défis liés au grand-âge. Nous en voulons pour preuve le lancement, fin 2024, d'un projet pilote d'accueil de jour « à la carte » en EMS destiné à soutenir des proches-aidants de façon ponctuelle. Une vingtaine de places pour des personnes âgées qui ont besoin de soutien sont ainsi offertes quotidiennement par quatre membres de la Fegems. Cet exemple illustre non seulement le potentiel d'adaptation et de diversification des prestations des EMS, mais aussi une prise de conscience de leur rôle qui ne se limite pas à l'accueil de long-séjour et de fin de vie.

Cette ouverture met aussi en lumière le lien que les EMS commencent à tisser avec les autres structures que fédère désormais la Fegems, à savoir les foyers de jour et de nuit et les structures d'habitat adapté. L'appartenance à une même fédération facilite la communication et la collaboration entre les membres, favorisant du même coup un parcours de vie harmonieux pour les personnes qui bénéficient de leurs services. Le défi pour 2025 est désormais lancé !

Nicolas Walder

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

La dynamique lancée en 2023 se confirme

Dans notre précédent rapport annuel, nous écrivions que la dynamique de développement des prestations initiée dans le cadre de la stratégie 2023-2027 devrait se confirmer en 2024. Les importants travaux réalisés durant l'année sous revue par les différents Pôles d'activité de la Fegems en attestent. Cette stratégie en quatre axes apparaît aujourd'hui plus adéquate encore pour répondre à un environnement qui se complexifie et se professionnalise toujours davantage. Des constats réjouissants ressortent de la réalité opérationnelle 2024 de la Fédération.

Le recours accru à nos offres de formation est un premier indicateur. Soucieux du développement des compétences des collaborateur·trices et, ce faisant, de la qualité des prestations, les membres s'outillent davantage pour affronter les défis actuels et à venir, que ce soit sur des thématiques en lien direct avec l'accompagnement des résident·es ou sur des aspects plus transversaux comme la sécurité informatique ou la communication.

Notons aussi le travail soutenu du Pôle économique qui, pour satisfaire aux nouvelles exigences en matière de financement des soins, a offert un accompagnement personnalisé prenant en compte les spécificités de chaque établissement. Pour ce faire, un outil d'aide à la gestion a été développé, qui traduit la volonté de structuration et de professionnalisation dans le domaine du pilotage des institutions.

Parallèlement aux négociations en vue de la nouvelle Convention collective de travail qui ont largement mobilisé les forces, le Pôle juridique a répondu, tout au long de l'année, à des questions juridiques toujours plus pointues et variées. La professionnalisation de la gestion des ressources humaines au sein des établissements et la multiplication des normes n'y sont pas étrangères.

Enfin, le Pôle associatif faîtière a eu le privilège de porter quelques thèmes phares tels que l'ouverture des EMS sur le quartier, le lancement d'un projet pilote d'accueil de jour en EMS ou encore la réunion des EMS du canton autour d'une promotion commune du secteur (lire le message du président). À la recherche permanente de solutions collectives, la Fegems a également travaillé pour offrir aux structures des prestations de mutualisation. Ces projets ainsi que les sollicitations et les besoins des membres sont autant de signes d'un secteur qui se développe, s'organise et se mobilise afin de trouver de nouveaux chemins pour appréhender sereinement les enjeux à venir. Dans la perspective de solutions d'avenir conjointes, la Fegems a œuvré pour renforcer son lien avec les autorités. Une Commission consultative des EMS, au sein de laquelle siège la Fédération, a été lancée en 2024, pilotée par le Service cantonal des seniors et de la proche aide (SeSPA).

Pour conclure sur une note anecdotique, mais qui illustre bien la dynamique des échanges et des liens tissés, relevons qu'en 2024 la Fegems a offert dans ses locaux de l'avenue Industrielle quelque 1600 cafés aux nombreuses personnes en formation, en réunion, en entretien ou simplement en visite. Noir, sucré ou allongé, nous nous réjouissons de partager à l'avenir aussi un café avec nos membres et nos partenaires et de poursuivre ainsi les collaborations positives et constructives.

Florian Erard

Les activités 2024 en quatre axes stratégiques

1. Développer et consolider les prestations

Développer de nouvelles prestations et consolider celles existantes pour répondre aux besoins multiples des membres.

Déploiement des « Bonnes pratiques des soins délégués en EMS »

L'année 2024 a été rythmée par les nombreuses sessions de formation aux « Bonnes pratiques des soins délégués en EMS » qui ont permis de former 1'786 personnes au total, dont 1'479 collaborateur·trices du secteur. La Fegems a ainsi accompagné les EMS et d'autres structures à la mise en conformité de leurs processus de délégation des soins selon les nouvelles exigences légales. La formation se poursuit en 2025 afin de répondre aux besoins de formation restants et à venir du secteur.

Formation des pools d'expert·es

Le Pôle formation s'appuie sur l'expertise d'un pool d'intervenant·es travaillant au sein des structures d'accompagnement pour seniors membres de la Fegems ou sur des intervenant·es externes. Pour ce pool, elle a organisé en 2024 deux demi-journées de formation. La première a sensibilisé les participant·es à l'utilisation de l'IA dans le cadre de la formation. La deuxième abordait la taxonomie de Bloom, un modèle proposant une classification des niveaux d'acquisition des compétences dans le but d'améliorer la fixation des objectifs pédagogiques des formations Fegems. Le Pôle formation a également donné aux intervenant·es l'accès à un cours gratuit de leur choix dans le catalogue de formation Fegems.

Certification eduQua:2021

Le Pôle formation de la Fegems est fier d'avoir obtenu le label eduQua:2021, gage de qualité pour les institutions de formation continue en Suisse. Cette nouvelle version du label remplace la norme eduQua:2012 et introduit des exigences renforcées. Elle met notamment davantage l'accent sur la gouvernance de l'organisation, la cohérence entre l'offre et la stratégie, ainsi que sur l'évaluation systématique de l'impact des formations. Cette nouvelle certification atteste de l'engagement de la Fegems à proposer des prestations professionnelles, transparentes et adaptées aux besoins des institutions membres et partenaires.

Accompagnement à l'évolution de la gestion financière

En juin, le Pôle économique a déployé l'outil de pilotage-benchmark 2023 et sa version améliorée. Cet outil est accessible et efficace, générique et spécifique à un EMS. Il consolide les données de la comptabilité analytique, financière ainsi que des données statistiques d'activité. Il a ainsi servi d'outil de contrôle de gestion inter-EMS permettant la comparaison à un groupe (benchmarking), et permis de réduire l'asymétrie d'information qui pèse sur la capacité de négociation vis-à-vis de l'État, en particulier lors du processus de la sortie de la LIAF. En outre, il donne la possibilité à la Fegems de procéder à l'analyse économique et statistique de ses EMS membres. Après sa publication, quinze EMS ont expressément sollicité le soutien du Pôle économique pour analyser leurs données statistiques en vue d'obtenir un rapport de gestion complet et d'une assistance dans la gestion budgétaire.

Droits politiques : collaboration avec la chancellerie

En 2024, le Conseil d'éthique a coconstruit avec la Chancellerie d'État une formation sur les droits politiques des résident·es. L'objectif : sensibiliser et former les professionnel·les afin qu'ils

et elles puissent mieux accompagner les résident·es dans l'exercice de leurs droits civiques, et encourager une participation active à la vie démocratique locale.

Publication du nouveau guide de gestion des successions en EMS

Durant l'année sous revue, le Pôle juridique a assuré la mise à jour complète du Guide de gestion des successions en EMS, afin de l'adapter aux derniers développements législatifs et changements de pratique en la matière. Grâce aux différents échanges avec les autorités concernées, notamment l'Association des communes genevoises (ACG), la Justice de paix, ainsi que l'Office des faillites, les attentes vis-à-vis des EMS, fréquemment confrontés aux questions liées à la gestion des successions, ont été clarifiées.

Nouveaux outils pour les services d'animation

Deux nouveaux outils ont été mis à la disposition des services d'animation : le premier est la plateforme Culture à vie. Il s'agit d'un outil participatif en ligne qui recense toutes les idées d'activités, de projets et de bricolages proposées pour et par les animateur·trices en EMS et en EHPAD. Le second est un kit clés en main de recommandations et de modèles de documents élaboré par le Pôle associatif faîtière et le Pôle juridique pour aider et inciter les services d'animation à organiser des vacances pour les résident·es d'EMS.

Accompagnement des EMS à la durabilité

L'État de Genève a financé un dispositif d'accompagnement des EMS à la durabilité adapté spécialement à la branche. Organisés et animés par Swiss Triple Impact et portés par les SIG et plusieurs services cantonaux (OCEN, GESDE, DDCE, OCEI, SeSPA), ces ateliers visaient à lancer une réflexion sur les pratiques des EMS, à identifier les leviers et les principaux impacts et à mettre en place des plans d'actions pour tendre vers une meilleure durabilité. Un rapport est attendu en 2025 contenant des outils d'application, des recommandations de bonnes pratiques et une synthèse des réflexions.

2. Renforcer l'attractivité de la Fédération pour ses membres

Pour sa légitimité et sa pertinence, la Fegems doit encourager une forte adhésion de ses membres à ses projets, prestations et orientations stratégiques.

Lancement d'une formation certifiante en management

Pour la première fois, le Pôle formation a ouvert un cours certifiant à l'intention des managers des structures d'accompagnement pour seniors. Cette formation de six jours permet aux cadres de tous les secteurs de consolider leur leadership auprès de leurs équipes. Les participant·es ont dû réaliser un travail de groupe qui a été évalué pour obtenir leur certification.

Soutien aux négociations avec le SeSPA

La sortie de la Loi sur les Indemnités et Aides Financières (LIAF) au 1^{er} janvier 2024 représente une évolution majeure pour le paysage financier des EMS de Genève. Par conséquent, à l'automne 2024, la Fédération a activement soutenu ses membres dans les discussions avec le Service cantonal des seniors et de la proche aide (SeSPA), notamment en ce qui concerne la fixation du prix de pension. À travers un accompagnement ciblé, quinze établissements ont bénéficié d'un appui personnalisé lors de leurs entretiens, leur permettant d'obtenir une mise en adéquation du prix de pension par rapport à leurs charges réelles, soit une revalorisation moyenne de 2,90 francs par nuitée, contre 1 franc en moyenne pour les autres EMS. Cet écart s'est traduit par un gain financier moyen de 60'000 francs par établissement, soit près de 900'000 francs supplémentaires au total pour les structures concernées. Ces montants permettront de juguler, notamment, les effets de l'inflation et d'envisager l'année 2025 sereinement.

Première offre d'achats groupés

Les Pôles associatif faîtière et économique ont uni leurs efforts à ceux d'un prestataire externe pour proposer aux membres une dizaine de produits consommables (gants, gel hydroalcoolique, gobelet de médicaments, etc.) dont les prix défiaient toute concurrence. Une économie de plus de 13'500 francs a été réalisée sur les quinze commandes passées.

Optimisation des dépenses en soins : lancement d'un projet de mutualisation

En 2024, la Fegems a lancé un projet stratégique visant à améliorer l'efficacité des dépenses liées aux soins dans les EMS. Ce projet repose sur plusieurs axes complémentaires : la formulation de recommandations pour limiter le recours au personnel intérimaire, la mutualisation des négociations des frais d'agence, ainsi que le regroupement des démarches pour les assurances pertes de gains. Par ailleurs, une centrale d'achat pour les produits liés aux soins est en cours de développement afin de générer des économies d'échelle et de renforcer le pouvoir de négociation des établissements.

Première rencontre des évaluateur·trices PLAISIR

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau système de financement des soins au 1^{er} janvier 2024, le besoin de piloter au plus près les minutes moyennes de soins (MMS) s'avère essentiel afin de garantir un équilibre entre les besoins réels en soins et leur financement, garantissant la qualité des prestations aux résident·es. En novembre 2024, la Fegems a réuni des expert·es du secteur en matière d'évaluations PLAISIR afin de répondre rapidement aux problèmes soulevés. Cet atelier d'échange a abouti à la création d'un plan d'action de référence visant à renforcer la cohérence des MMS par rapport aux besoins des résident·es.

Création d'outils de suivi et de budget

Pour répondre aux nouveaux enjeux financiers au niveau cantonal, et identifier rapidement les besoins futurs des membres de la Fédération, le Pôle économique a conçu un nouvel outil budgétaire permettant à chaque établissement de suivre mensuellement ses indicateurs financiers clés, en conformité aux nouvelles exigences du Canton. Cet outil a pour but de faciliter les stratégies de mise en adéquation des ressources avec les besoins identifiés.

Reconduction du partenariat avec les sociétés Ramseier et SRC

Durant l'année 2024, la Fegems a pu compter sur le soutien financier de son partenaire principal, Swiss Risk and Care, et sur celui de Ramseier. Leur intérêt pour la Fédération a permis de financer des prestations de qualité, offertes aux structures membres.

Collaboration avec les SIG pour baisser les coûts d'électricité

Une dizaine d'EMS disposaient d'un contrat signé avec les SIG en 2022, année où le coût du kWh était particulièrement élevé. Grâce à une négociation avec les SIG, ces établissements ont eu la possibilité d'anticiper la signature d'un nouveau contrat, leur permettant ainsi de réaliser des économies sur leurs dépenses liées à la consommation d'énergie. La condition à cette négociation était que leur contrat porte sur une part d'électricité 100% Vitale Vert, une énergie plus écologique à un prix sensiblement plus élevé, charge que l'État a accepté de couvrir dans le cadre de la fixation du prix de pension.

3. Accueillir des nouveaux membres et ouvrir les prestations

La Fédération veut regrouper des structures pour seniors diversifiées et ouvrir ses prestations au réseau afin de favoriser les synergies et déployer un nouveau modèle économique.

Première rencontre des responsables des foyers de jour

Huit foyers de jour ont rejoint la Fegems en début d'année 2024. En guise de bienvenue au sein de la Fédération, une première rencontre des responsables des foyers a été organisée. Cet espace d'échange leur a donné la possibilité de partager avec la faïtière leurs enjeux, leurs défis et les éléments sur lesquels ils souhaitent recevoir du soutien.

Généralisation de l'accès à l'offre de formation aux non membres

2024 marque un vrai tournant dans l'accès aux prestations du Pôle formation, qui ouvre désormais son offre de formations aux structures d'accompagnement non membres de la Fegems ainsi qu'à d'autres personnes et organisations externes. Un système de tarification des formations et de facturation a ainsi été développé. Cette ouverture favorise également un rapprochement important avec les partenaires non membres de la Fegems dans la communication au quotidien.

Une lettre économique pour éclairer sur les conséquences de la sortie de la LIAF

En 2024, la Fegems a publié une lettre économique dédiée à l'analyse de la sortie de la LIAF, qui marque un tournant important dans le financement des soins en EMS. S'appuyant sur les données de quarante établissements et plusieurs retours de terrain, cette étude met en évidence les principaux enjeux de la réforme et propose des pistes concrètes pour accompagner les établissements dans cette transition. Cette publication offre ainsi au secteur une lecture claire du nouveau contexte réglementaire, ainsi que des éléments de réflexion pour favoriser une gestion financière plus robuste.

Optimisation des dépenses en soins : lancement d'un projet de mutualisation

En 2024, la Fegems a lancé un projet stratégique visant à améliorer l'efficacité des dépenses liées aux soins dans les EMS. Ce projet repose sur plusieurs axes complémentaires : la formulation de recommandations pour limiter le recours au personnel intérimaire, la mutualisation des négociations des frais d'agence, ainsi que le regroupement des démarches pour les assurances pertes de gains. Par ailleurs, une centrale d'achat pour les produits liés aux soins est en cours de développement afin de générer des économies d'échelle et de renforcer le pouvoir de négociation des établissements.

4. Redéfinir la place de la Fédération dans le réseau

La Fegems entend devenir une actrice incontournable dans le domaine des structures d'accompagnement pour seniors, participant activement à l'élaboration des plans d'actions cantonaux et politiques publiques.

Collaboration avec les agences intérimaires dans le cadre de l'offre de formation

À la suite de l'intégration de la formation « Bonnes pratiques des soins délégués en EMS » dans le répertoire Temptraining (Fond de formation continue pour les travailleur·euses temporaires avec lequel la Fegems a signé une convention), les interactions avec les agences intérimaires se sont considérablement renforcées. La Fegems délivre ainsi désormais une offre de formation continue destinée au personnel intérimaire, qui représente une ressource humaine indispensable au secteur.

Auxiliaires d'accompagnement : des jeunes en EMS

Cette année a été marquée par un partenariat avec le service de l'Accueil de l'Enseignement Secondaire II (ACCES II), aboutissant à la création d'une nouvelle volée destinée aux jeunes de 18 à 25 ans. Ce projet illustre notre engagement à promouvoir l'employabilité à tous les âges et apporte une réponse aux besoins croissants du secteur. Grâce à cette initiative et au développement de la micro-certification par compétences, la Fegems consolide sa position comme acteur clé dans la valorisation des parcours de formation qui intègrent des outils d'évaluation numériques innovants comme Uscope.

Signature de la nouvelle CCT

Après plusieurs années de négociations, la nouvelle Convention collective de travail a été signée en 2024. Fruit d'un dialogue soutenu avec les partenaires sociaux, elle est entrée en vigueur en avril 2025. Cette signature marque une étape importante pour améliorer les conditions de travail et renforcer la reconnaissance des professionnel·les du secteur.

Déploiement de l'expertise juridique

Le Pôle juridique a dispensé plusieurs formations externes, notamment auprès de la Haute école de travail social (HETS). Ces interventions ont permis de partager les compétences internes sur des enjeux juridiques concrets tout en consolidant l'ancrage dans le réseau professionnel et académique.

Participation au sein de commissions cantonales

Le Pôle juridique a pris part aux ateliers de consultation menés dans le cadre du programme RePAir (Repenser la Protection de l'Adulte pour l'Avenir). Les échanges et réflexions partagées ont conduit à l'élaboration de pistes visant à améliorer la communication autour de la protection de l'adulte, tout en favorisant la diffusion et l'usage des mesures personnelles anticipées.

Création de l'identité « EMS de Genève »

La Fegems a lancé la communauté d'intérêt « Les EMS de Genève » avec le soutien de Philippe Cathélaz, consultant en communication. Son but est de rassembler tous les EMS de Genève sous une même égide, visible pour le public, avec le slogan « 5'000 résident·es, 5'000 emplois, 3e employeur du canton ». Deux forums stratégiques et imaginatoires ont été organisés, le premier au printemps, le second à l'automne, afin d'identifier des mesures permettant au secteur des EMS de gagner en respect et en attractivité.

Recommandations « Intégrer l'EMS dans son quartier »

La Fegems a mandaté Zaccaria Senouci, animateur socio-culturel qui a travaillé quinze ans en EMS, afin qu'il partage tout le travail qu'il avait réalisé pour ouvrir les portes de son EMS sur le quartier. Des recommandations pratiques ont ainsi vu le jour. Elles ont été présentées au secteur dans le cadre de la 19^e Journée Résod'âge (anciennement Journée inter-EMS) dont le thème était justement « Le rôle social des EMS et foyers de jour dans leur environnement de proximité ». Ce guide a reçu un accueil particulièrement enthousiaste de la part des membres mais aussi d'autres cantons (Vaud, Fribourg), qui ont sollicité une présentation du document.

Lancement du projet pilote « Accueil de jour en EMS »

Durant l'automne 2024, quatre EMS (Butini, les Franchises, la Terrassière et la Vendée) ont contribué à l'élaboration d'une prestation d'accueil à la journée en EMS pour les seniors qui habitent à proximité. L'objectif principal de ce projet pilote, qui sera proposé dès le 1^{er} janvier 2025, est d'offrir une solution ponctuelle de répit aux proches aidant·es. Il s'inscrit dans la démarche d'ouverture des EMS sur leur environnement de proximité afin de proposer des prestations intermédiaires à l'accueil long séjour.

La Fegems en chiffres-clés

À fin 2024, la Fegems regroupait

40 établissements médico-sociaux

8 foyers de jour

2669 lits de long séjour

16 unités d'accueil temporaire de répit.

Les EMS membres de la Fegems ont réalisé un chiffre d'affaires cumulé de quelque

425 millions de francs (+2,8%).

Le dispositif d'auxiliaire d'accompagnement a formé

36 personnes et enregistré

100% de réussite.

Dans les trois mois post-formation,

25 personnes ont été embauchées, dont

- **12** ont été engagées par leur lieu de pratique (48%)
- **6** ont été recrutées au sein d'EMS membres (24%)
- **1** a rejoint les soins à domicile (4%)
- **6** ont intégré d'autres structures (24%)

La Fegems a assuré

27'349 heures de formation (+93% par rapport à 2023) pour

2'368 personnes personnes, cadres et collaborateur·trices des établissements membres (+46% vs. 2023).

54% du personnel des structures membres ont été formés en 2023.

La Fédération a distribué

602 billets pour les Concerts du dimanche et divers spectacles dont ont bénéficié les résident·es d'une trentaine d'EMS.

Le Pôle juridique a traité

310 saisines.

Le Pôle économique a été saisi de

45 requêtes d'EMS portant sur des questions d'audit général, de stratégie de réduction des coûts ou encore de prix de pension.

Le Conseil d'éthique a été sollicité à

4 reprises pour des saisines portant sur les situations complexes, la sortie des résident·es autour des EMS et la sédation palliative.

1'600 cafés servis

2'400 appels reçus à la centrale

La Fegems en personnes

Secrétariat général

Subhan Abbas, juriste auxiliaire tit. du brevet d'avocate

Pablo Alfonso, apprenti médiamaticien

Pierre Alvarez, économiste

Carla Barrios, assistante administrative

Nuria Burgueno Alvarado, chargée de formation (depuis le 02.04.2024)

Marie Chatelain, chargée de projet

Amalia Ciuciu, chargée de formation, référente qualité

Florian Erard, secrétaire général

Sandrine Ferrer, chargée de formation, référente digitalisation

Lior Paparou, juriste tit. du brevet d'avocate

Katia Peccoud, responsable du Pôle formation et référente de formation

Carline Preti, chargée de formation référente auxiliaire d'accompagnement

Mathis Roksela, apprenti médiamaticien (depuis le 19.08.2024)

Mandats externes

Samuel Devanthéry, comptabilité

Anne-Marie Nicole, communication

Comité

Nicolas Walder, président de la Fegems, membre du comité de l'Association de l'EMS de Drize

Jean-Philippe Terrier, vice-président de la Fegems, membre du comité de l'Association de l'EMS les Pervenches

Serban Badic, directeur des Résidences Jura et Pierre de la Fée

Michel Beuchat, membre du comité de l'Association de l'EMS les Pervenches

Pascal Blum, membre du comité de la Fondation de l'âge d'or (depuis le 20.11.2024)

Martine Brügger, directrice de l'EMS le Nouveau Prieuré

Cyrille Damas, directeur de l'EMS Les Marronniers (depuis le 19.06.2024)

Jonathan Elzingre, directeur des EMS du Mandement (Résidence Mandement, Villa Mandement, Résidence la Plaine)

François Girod, membre des comités des EMS Nouveau Kermont et La Champagne

Rachel Luchetta, médecin-répondante de l'EMS les Pins

Brigitte Schneider, membre du conseil d'administration de la Terrassière SA

Conseil d'éthique

Simone Romagnoli président du Conseil d'éthique de la Fegems, Dr en philosophie et éthicien, collaborateur scientifique (NEK-CNE) et chargé de cours HES-SO

Sandy Balestra, infirmière ressource en soins palliatifs, EMS les Marronniers

Carine Bech-Stapfer, médecin-répondante, Résidence de Drize

Patricia Cottet-Emard, aide-soignante, Résidence Jura (depuis le 19.06.2024)

Maria Dupont, responsable de l'hôtellerie, EMS Eynard-Fatio (jusqu'au 15.01.2024)

Cristel Meunier, intervenante formatrice sur appel, formation ASE, Ortra Santé-Social Genève (réélue le 20.11.2024 avec ses nouvelles fonctions)

Cosette Odier-Dubath, licenciée en théologie, retraitée, anciennement responsable de formation et d'enseignement à l'aumônerie du CHUV

Lior Paparou, juriste tit. du brevet d'avocate, Fegems

Arnaud Pilot, chef du secteur hôtelier, HAGES

Isabelle Rigaud, infirmière diplômée, EMS Eynard-Fatio

Flavien Seuret, médecin-répondant, Résidence La Plaine

Lynda Touimi, directrice, EMS Les Lauriers

Comptes 2024

Bilans comparés au 31 décembre 2024 et 2023 (en CHF)

ACTIF	31.12.2024	31.12.2023
Actif disponible	1'633'031	1'746'353
Actif réalisable	283'354	387'747
Immobilisations corporelles et incorporelles	62'459	65'446
Immobilisations financières	27'764	27'710
Total de l'actif	2'006'608	2'227'256

PASSIF	31.12.2024	31.12.2023
Fonds étrangers	341'511	576'257
Fonds affectés	59'023	71'252
Capital 1'579'747	1'381'162	
'Résultat de l'exercice	26'327	198'585
Total du passif	2'006'608	2'227'256

Capital disponible:

Le capital « disponible » de l'organisation au 31.12.2024 :

Capital de l'organisation en début d'exercice 1'579'747

Résultat de l'exercice 2024 26'327

***Capital "disponible" au 31.12.2024* 1'606'074**

Les comptes détaillés 2024 sont disponibles pour les membres, sur demande auprès de la Fegems.

Comptes d'exploitation comparés 2024 et 2023 (en CHF)

PRODUITS	2024	2023
Cotisations des membres	1'177'015	1'227'900
Autres recettes 70'867.	23'100	
Autres subventions & participations (hors contrat de prestations)	561'817	337'044
Financement A&A, part. des EMS / Sponsors dispositifs	407'620	313'439
Total des produits	2'217'319	1'901'483
CHARGES	2024	2023
Frais de personnel et de pilotage	1'138'504	1'028'821
Frais généraux	373'242	316'056
Coût global des dispositifs	674'411	347'248
Amortissements	16'896	18'167
Total des charges	2'203'053	1'710'292
Résultat d'exploitation	14'266	191'191
HORS EXPLOITATION	2024	2023
Charges financières	-167	-111
Produits sur exercices antérieurs	0	0
Charges sur exercices antérieurs	0	0
Résultat H. E.	-167	-111
Attribution de fonds	12'228	7'505
Résultat de l'exercice	26'327	198'585

Remarque:

Le résultat 2024 de l'organisation ressort à :

Résultat de l'exercice 2024	14'099
Attribution fonds	12'228
Résultat de l'exercice 2024	26'327

Impressum

Éditeur

Fédération genevoise des structures d'accompagnement pour seniors

Av. Industrielle 12

1227 Carouge

T 022 718 18 70

info@fegems.ch

www.fegems.ch

Rédaction

Secrétariat général de la Fegems

La Fegems est membre
de Curaviva
de l'OrTra Santé-Social Genève
de l'Ortra Intendance Genève
de la Plateforme du réseau seniors Genève

La Fegems est une organisation certifiée eduQua

La Fegems bénéficie du soutien de Swiss Risk & Care,
son partenaire principal, de Ramseier et Aligro.

Qualibroker 
Swiss Risk & Care



 **ALIGRO**
Fraîcheur. Qualité. Inspiration.

Les comptes de l'exercice 2024 et le présent rapport d'activité ont été approuvés par les membres de la Fegems lors de l'Assemblée des délégué·es du 25 juin 2025.